

# **LA CFE-CGC VOUS INFORME**

## **PRIME D'INTÉRESSEMENT 2024**

Mardi 5 mars, le bilan de l'intéressement 2024 a été réalisé et la négociation pour un nouvel accord intéressement s'est ouverte parallèlement !



**Aujourd'hui**, on vous informe sur les résultats 2024.

- Le versement de la prime est prévu sur la paie de Mars.
- le montant maximal de la prime d'intéressement pour un agent de droit privé est autour de **490€ brut**.
- **Le CCV** pour un agent de statut public aux environs de **1225€ brut**.
- Ces montants son calculés pour un agent à temps plein avec un indice de présence de 100%.

Vous trouverez ci-après le tableau des simulations pour la prime d'intéressement 2024 par établissement (on parle en brut et Indice 100% de présence), dès réception nous vous transmettrons le tableau CCV.



Établissements	Montant INTERESSEMENT
	2024 payé en 2025
Auvergne Rhône Alpes	472 €
Bourgogne Franche Comté	454 €
Bretagne	472 €
Centre Val de Loire	463 €
Corse	490 €
DG Siège France Travail	472 €
Grand Est	490 €
Guadeloupe	436 €
Guyane	427 €
Hauts-de-France	472 €
Ile-de-France	445 €
Martinique	454 €
Mayotte	390 €
Normandie	481 €
Nouvelle Aquitaine	481 €
Occitanie	481 €
PACA	490 €
Pays de la Loire	472 €
France Travail DSI	472 €
France Travail Services	481 €
Réunion	481 €

Rendez-vous très vite pour vous parlez du nouveau projet d'accord.